Eau & Biodiversité
Portail documentaire partenarial

Document généré le 08/06/2025 depuis l'adresse https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/delimitation-des-aires-d-alimentation-des-captages-prioritaires-du-bassin-adour-garonne-phase-1-synt0.

DELIMITATION DES AIRES D'ALIMENTATION DES CAPTAGES PRIORITAIRES DU BASSIN ADOUR-GARONNE : PHASE 1 - SYNTHESE DES DONNEES EXISTANTES - CLASSIFICATION C1, C2 C3

Au total ce sont 91 captages identifiés sur le bassin Adour-Garonne comme prioritaires, et sur lesquels doivent être menées des démarches pour la reconquête de la qualité de l'eau. Afin de définir et de cibler au mieux les actions à mettre en place, la première étape indispensable passe par la délimitation de l'aire d'alimentation du captage et la cartographie de la vulnérabilité intrinsèque. L'aire d'alimentation d'un captage d'eau potable (prise d'eau superficielle ou captage d'eau souterraine) correspond à l'ensemble des surfaces où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage, que ce soit par infiltration ou ruissellement. Ce rapport est consacré à l'intégralité des données des études de délimitation des aires d'alimentation des captages, et la cartographie de la vulnérabilité intrinsèque pour 21 captages prioritaires. Ces données ainsi que les plaquettes des aires d'alimentation des captages concernées, sont consultables et téléchargeables sur le portail de bassin du Système d'information eau du bassin Adour-Garonne sur internet.

Auteurs du document : AEAG, CALLIGEE, ANTEAGROUP, ENVILYS
Obtenir le document : Agence de l'Eau Adour Garonne
Diffuseur des métadonnées : Agence de l'Eau Adour Garonne
Mots clés : AIRE D ALIMENTATION DE CAPTAGE, HYDROGEOLOGIE, CAPTAGE D EAU SOUTERRAINE, AQUIFERE, VULNERABILITE, SDAGE, CARTOGRAPHIE, EAU DE SURFACE, TRANSFERT DE POLLUANT, RUISSELLEMENT, INFILTRATION D EAU, CAPTAGE GRENELLE, CAPTAGE STRATEGIQUE, VULNERABILITE INTRINSEQUE, METHODE PAPRIKA
Thème (issu du Text Mining) : TYPOLOGIE DES EAUX, INFORMATION - INFORMATIQUE, RESSOURCE CAPTAGE ET DISTRIBUTION DE L'EAU
Date : 2018-01-01
Type de ressource : Document
Format : text/xml
Identifiant Documentaire : O AG 33656/1-3
Langue : Français
Télécharger les documents : http://oai.eau-adour-garonne.fr/oai-documents/61832/GED_00000000.pdf
http://oai.eau-adour-garonne.fr/oai-documents/61832/GED_00000002.pdf
http://oai.eau-adour-garonne.fr/oai-documents/61832/GED_00000001.pdf
http://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/f27252c0-47dc-11df-a1a8-001517506978
Commune : ROUMENGOUX (09251), PAMIERS (09225), BROQUIÈS (12037), PONT-DE-SALARS (12185), SAINT-LAURENT-DE-LÉVÉZOU (12236), TRÉMOUILLES (12283), CALVINET (15027), JUNHAC (15082), LACAPELLE-VIESCAMP (15088), LEYNHAC (15104), MOURJOU (15136), BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE (16028), GARDES-LE-PONTAROUX (16147), HOULETTE (16165), JARNAC (16167), MOUTONNEAU (16238), RONSENAC (16283), SAINT-FRAIGNE (16317), TRIAC-LAUTRAIT (16387), VARS (16393), VERTEUIL-SUR-CHARENTE (16400), LA CLISSE (17112), LANDRAIS (17203), SAINT-HIPPOLYTE (12226), SAINTES (17415), TRIZAY (17453), SAINT-MEXANT (19227), LA COQUILLE (24133), LISLE (24243), PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN (24319), RIBÉRAC (24352), JUNHAC (15082), LACAPELLE-VIESCAMP (15088), LEYNHAC (15104), MOURJOU (15136), BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE (16028), GARDES-LE-PONTAROUX (16147), HOULETTE (16165), JARNAC (16167), MOUTONNEAU (16238), RONSENAC (16283), SAINT-FRAIGNE (16317), TRIAC-LAUTRAIT (16387), VARS (16393), VERTEUIL-SUR-CHARENTE (16400), LA CLISSE (17112), LANDRAIS (17203), SAINT-HIPPOLYTE (12226), SAINTES (17415), TRIZAY (17453), SAINT-MEXANT (19227), LA COQUILLE (24133), LISLE (24243), PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN (24319), RIBÉRAC (24352), SAINT-JORY-LAS-BLOUX (24429), SARLAT-LA-CANÉDA (24520), SAUSSIGNAC (24523), LAVELANET-DE-COMMINGES (31286), LÉGUEVIN (31291), NOÉ (31399), EAUZE (32119), ESTANG (32127), TARSAC (32439), LA BRÈDE

(33213), ORIST (40211), PUJO-LE-PLAN (40238), SAINT-GEIN (40259), DOUELLE (46088), MAUROUX (32248), PARNAC (46214), NÉRAC (47195), ALBARET-SAINTE-MARIE (48002), BORDES (64138), HÈRES (65219), ARTIX (64061), OURSBELILLE (65350), SOUES (65433), CHEF-BOUTONNE (79083), CELLES-SUR-BELLE (79061), CHIZÉ (79090), FONTENILLE-SAINT-MARTIN-D'ENTRAIGUES (79122), LIMALONGES (79150), LUCHÉ-SUR-BRIOUX (79158), LUSSERAY (79160), SAINT-GÉNARD (79251), SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE (79295), VERNOUX-SUR-BOUTONNE (79343), ITZAC (81108), LISLE-SUR-TARN (81145), NAVÈS (81195), SAINTE-GEMME (81249), TRÉVIEN (81304), BEAUMONT-DE-LOMAGNE (82013), CASTANET-TOLOSAN (31113), LÉOJAC (82098), CHARROUX (86061), SAVIGNÉ (86255), SAINT-JORY-LAS-BLOUX (24429), SARLAT-LA-CANÉDA (24520), SAUSSIGNAC (24523), LAVELANET-DE-COMMINGES (31286), LÉGUEVIN (31291), NOÉ (31399), EAUZE (32119), ESTANG (32127), TARSAC (32439), LA BRÈDE (33213), ORIST (40211), PUJO-LE-PLAN (40238), SAINT-GEIN (40259), DOUELLE (46088), MAUROUX (32248), PARNAC (46214), NÉRAC (47195), ALBARET-SAINTE-MARIE (48002), BORDES (64138), HÈRES (65219), ARTIX (64061), OURSBELILLE (65350), SOUES (65433), CHEF-BOUTONNE (79083), CELLES-SUR-BELLE (79061), CHIZÉ (79090), FONTENILLE-SAINT-MARTIN-D'ENTRAIGUES (79122), LIMALONGES (79150), LUCHÉ-SUR-BRIOUX (79158), LUSSERAY (79160), SAINT-GÉNARD (79251), SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE (79295), VERNOUX-SUR-BOUTONNE (79343), ITZAC (81108), LISLE-SUR-TARN (81145), NAVÈS (81195), SAINTE-GEMME (81249), TRÉVIEN (81304), BEAUMONT-DE-LOMAGNE (82013), CASTANET-TOLOSAN (31113), LÉOJAC (82098), CHARROUX (86061), SAVIGNÉ (86255)

Département : ARIEGE (09), AVEYRON (12), CANTAL (15), CORREZE (19), DORDOGNE (24), HAUTE-GARONNE (31), GERS (32), GIRONDE (33), LOZERE (48), PYRENEES-ATLANTIQUES (64), HAUTES-PYRENEES (65), TARN (81), DEUX-SEVRES (79), DEUX-SEVRES (79)

Permalien : https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/delimitation-des-aires-d-alimentation-des-captages-prioritaires-du-bassin-adour-garonne-phase-1-synt0

Evaluer cette notice:

Office International de l'Eau

Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ